



(verso)

## Réservé à l'administration

Transmis à l'Agent des forêts

le

signé : le Chef de Cantonnement

Transmis à l'Administration propriétaire (si pas de zone d'accès libre ni de délégation de la commune),

le

signé : l'Agent des forêts

**Cadre n° 2**

**A remplir par le propriétaire public**

Administration communale de .....

CPAS de .....

Adresse complète .....

- Autorise le demandeur a accéder librement à la zone définie sur le plan annexé, aux conditions fixées dans la délibération du Collège échevinal/du CPAS jointe \*
- N'autorise pas la circulation libre dans ses forêts \*.

Le .....

Le Bourgmestre, (Le Président)

- *Barrer la mention inutile*

*Transmis au cantonnement DNF le .....*